

Documents d'entreprise importants que vous devrez fournir lorsque vous présenterez une demande de carte de crédit TD Affaires pour votre petite entreprise

Si votre petite entreprise est un nouveau client de la TD :

- ✓ **Permis d'exploitation principal**
Requis pour les entreprises individuelles ou les sociétés constituées en personne morale exploitées sous un nom commercial
- ✓ **Contrat de société de personnes : pour les sociétés de personnes**
Vous devrez apporter le contrat de société de personnes pour fournir de l'information sur votre entreprise, notamment de l'information sur la ou les personnes pouvant signer au nom de la société.
- ✓ **Statuts constitutifs : pour les sociétés constituées en personne morale**
Vous devrez apporter les statuts constitutifs de votre entreprise pour fournir de l'information sur votre entreprise, notamment de l'information sur la ou les personnes pouvant signer au nom de la société.

Les documents suivants pourraient également être nécessaires :

- ✓ **Avis de cotisation (des deux dernières années) :**
You will need Vous devrez fournir une confirmation des revenus de votre entreprise en apportant les avis de cotisation produits par le gouvernement fédéral à l'intention de votre entreprise après paiement de l'impôt.
- ✓ **États financiers de l'entreprise :**
Vous devrez fournir des copies des états financiers de votre entreprise pour appuyer votre demande de carte de crédit TD Affaires.

